

## **2FOPEN-JS-94**

### **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 OCTOBRE 2019**

12 licenciés présents : Mmes M. Cariou, F. Douek, D. Lacarrière, C. Picarda, A. Rigal, MM. J-L. Dubourdiou, A. Edel, B. Maviel, J-C. Picarda, E. Rey, Y. Rigal, J. Sornette.

36 représentés (pouvoirs validés)

NB : 4 pouvoirs n'ont pas pu être validés à cause de la limitation à trois pouvoirs par mandataire.

#### **Ordre du jour**

- rapport moral présenté par le président
- rapport d'activités du comité.
- rapport d'activités présenté par les référents des sections.
- rapport des vérificatrices aux comptes.
- rapport financier présenté par la trésorière.
- élections partielles au comité directeur départemental.
- orientation de l'action du comité départemental pour la saison 2019-2020.
- établissement du budget prévisionnel.
- appel à candidatures pour la prochaine assemblée générale qui sera électorale.
- questions diverses.

#### **L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 9h10**

#### **Rapport moral du président**

L'année 2018-2019 nous a apporté beaucoup de satisfactions. Nos sections tennis et golf ont réalisé de belles performances, les sections du Club Santé Séniors de la MGEN travaillent pratiquement toutes à la limite des capacités des locaux et la section marche nordique a un tel succès qu'elle doit ouvrir un troisième créneau. Le choc des cultures entre la 2FOPEN et le Club s'est résolu en une symbiose harmonieuse. Les effectifs sont stables et les finances sont saines. Selon la formule consacrée, tous les voyants sont au vert. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Malheureusement, nous sommes obligés de nuancer ce bel optimisme. Un certain nombre de nuages menacent notre avenir à moyen terme et il serait malvenu de nous installer dans une douillette routine.

Localement, les effectifs du Club MGEN fondent inexorablement depuis dix ans et si les sections 2FOPEN du Club résistent mieux, c'est qu'elles accueillent des licenciés qui n'en font pas partie. L'analyse qui en est faite est que le renouvellement des générations n'a pas lieu ; les nouveaux retraités sont plus autonomes et trouvent près de chez eux une offre plus large et plus aisée auprès des collectivités locales.

Localement toujours, l'exiguïté des locaux du Club MGEN interdit toute possibilité de développement. Le dédoublement de sections ou la création de nouvelles se heurtent à un taux d'occupation des locaux qui frise la saturation.

L'éclatement de la FEN, en 1992, a conduit à celui de l'USFEN qui a été contrainte de renaître avec des effectifs bien amaigris et un nouveau nom. Il en résulte, tant au niveau fédéral qu'au niveau départemental, un colossal déficit de reconnaissance que bien peu d'institutions daignent nous aider à combler. La fédération y travaille, nous aussi, mais les résultats sont maigres.

Un problème majeur est la baisse des financements publics. Elle touche la fédération qui peut moins nous aider ; elle nous touche au niveau des aides qu'apporte le CNDS et dont nous

n'avons bénéficié que deux fois. Ces financements publics sont axés désormais sur le sport santé, mais avec une obligation de certification qui impose la formation de personnel spécifique, ce qui est impossible pour une petite structure comme la nôtre.

Enfin, il y a une crise de société. Nous avons connu un monde qui, à partir d'un certain esprit de corps, celui des enseignants, s'est construit sur la solidarité, la fraternité, le respect mutuel, la bienveillance, l'intérêt commun, le simple plaisir de faire des choses ensemble. Nous entrons désormais dans un monde que nous ne reconnaissons plus, replié sur la cellule familiale réduite et sur l'intérêt particulier, qui remplace le sens du partage par un consumérisme effréné, prêt à exclure ce qui ne nous ressemble pas.

Et cette crise se double d'une crise du bénévolat. Le modèle de l'association loi 1901 est menacé, faute de bonnes volontés pour le faire vivre. Par quoi sera-t-il remplacé? Dans ce monde du « libéralisme avancé », nous ne pouvons que craindre le pire.

Que pouvons-nous y faire? Individuellement, pas grand-chose, mais unis et déterminés, sûrement bien des choses. Il nous faut au moins résister, mais mieux encore repousser un peu la ligne de front. Comme a dit Bertolt Brecht : « *Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu* ».

Nous verrons plus tard comment nous organiser, lorsque nous discuterons ensemble de l'orientation que nous donnerons à la saison 2019-2020

## **Rapport d'activités du comité**

Au 31 août 2019, nous comptons 207 licenciés (dont 4 licences temporaires) contre 193 (dont 2 licences temporaires) l'an dernier au 31 août 2018. C'est une hausse de 6% malgré la baisse chronique des effectifs du Club Santé Seniors de MGEN 94.

### **Répartition (hors licences temporaires) :**

#### **Par type de licence:**

MGEN : 120 (59%) hors MGEN : 83 (41%)

#### **Par sexe :**

Femmes : 138 (68%) Hommes : 65 (32%)

#### **Par tranche d'âge :**

	-20	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70	70-80	+80
MGEN	0	0	0	0	1	48	61	10
autres	1	4	5	6	13	34	19	1
total	1	4	5	6	14	82	80	11

#### **Retenons surtout :**

Moins de 50 ans : 16 (8%)

50-70 ans : 96 (47%) répartis pratiquement moitié-moitié entre MGEN et non-MGEN

Plus de 70 ans : 91 (45%) dont près de 20% MGEN

Huit sections cohabitent, cinq dans les locaux du Club MGEN et trois en extérieur, trois relèvent d'une approche douce et cinq sont plus sportives, dont deux pratiquent la compétition.

Voici l'effectif des sections en 2018-2019 :

	Danse	Feldenk	Golf	Gym.	Nordiq	Qi Gong	Tennis	Yoga
groupes	2	1	---	1	2	1	---	2
effectif	23	21	47	22	62	18	21	17

La vie de notre association se passe toujours dans une atmosphère de convivialité et de bon esprit et c'est toujours un réel plaisir de la gérer. Voici les actions menées par le comité départemental au cours de cette année.

Les conditions d'obtention d'une subvention par le CNDS ont changé et il n'a pas été possible de concevoir une action qui nous permît d'en obtenir une. Sur ce point, les récentes évolutions de la gestion nationale du sport et du sport santé ne nous incitent pas à l'optimisme.

Pour des raisons administratives, le séjour de ski à Châtel pendant l'une des deux semaines de vacances de la zone C, traditionnellement organisé par la Ligue Île-de-France, l'a été par notre comité départemental et le sera désormais.

Un projet de stage d'initiation à la méthode Feldenkrais, couplé à un week-end touristique, à Chartres en l'occurrence, a été reporté à 2019-2020, faute de temps pour le préparer dans de bonnes conditions.

Une occasion nous a permis de programmer une matinée au Lido à prix préférentiel pour cette rentrée.

Une autre nous a laissé espérer une convention avec le nouvel Intersport de Bonneuil qui devrait faire bénéficier nos licenciés d'une remise sur présentation de leur licence. Pour l'instant, ce n'est pas encore concrétisé.

Pour la première fois, nous avons participé à la réunion de rentrée des enseignants stagiaires de l'ESPÉ (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, ex IUFM et INSPE depuis très peu). Nous avons noué quelques rares contacts restés sans suite, car, faute d'avoir eu les bons renseignements sur l'organisation de cette rentrée, nous ne nous sommes pas présentés le meilleur jour. Contact a été pris pour l'an prochain dans de meilleures conditions.

Nous avons renouvelé notre affiliation au Comité Départemental Olympique et Sportif qui nous a permis par le passé d'obtenir des subventions et nous fournit régulièrement des informations ou propositions de réunions à thème

Et pour mémoire,

Nous sommes toujours référencés auprès du relais Revesdiab, organisme d'état qui gère le suivi des diabétiques avérés ou potentiels, en particulier par la pratique sportive. Dans le cadre de la demande de subvention de 2018, nous avons été référencés sur le site Santé-Sport du département et nous le restons.

Rappelons notre partenariat avec l'Ecole d'Ostéopathie de Champs sur Marne et la convention avec la MGEN 94 pour la tenue de l'AG au Club des retraités MGEN.

Nous relayons les annonces des propositions de stages et de voyages de la fédération et son bulletin d'information est envoyé directement aux licenciés.

**Ces deux rapports (moral et d'activité) sont soumis au vote de l'assemblée et sont adoptés à l'unanimité.**

## **Rapport d'activités de nos sections**

La parole est donnée successivement à chaque référent de section ou à un autre de ses membres désigné à cet effet ; à défaut un compte rendu a été transmis au président qui en a assuré la lecture.

### **Danse :**

Référent : Josiane HAGOULON et Thérèse DE MUER, excusées

Rapport transmis par le groupe du mardi :

*Activité qui arrive à se maintenir grâce à l'optimisme , la gentillesse, la constance de Liliane MARTINI.*

*Une nouvelle cette année, mais des abandons plus nombreux.*

*Une fréquentation non régulière.*

Le président informe l'assemblée qu'un stage de danse auquel s'était inscrite une licenciée pour faire profiter le groupe de ce qu'elle y aurait appris, a été annulé unilatéralement par l'organisateur.

### **Méthode Feldenkrais :**

Référent : Annie RIGAL et Claudine PICARDA, présentes

*Sous la houlette de Claire BERTHELIN, la section Feldenkreis continue à bien fonctionner.*

*Martine MAZURE, responsable jusqu'alors de cette activité nous a quittés. Annie Rigal a pris la relève avec Claudine PICARDA qui a bien voulu accepter de l'aider.*

*Le fonctionnement reste le même : 2 séances de 2 heures en moyenne par mois et 1 pique-nique à la fin des séances de chaque trimestre.*

*Un petit mot pour cette activité qui concerne aussi bien les hommes et les femmes de 55 à ... 90 ans. Ce sont des mouvements de bien-être pour les souples et pour les raides, ce n'est pas à proprement parler de la relaxation mais ça détend et il nous arrive de rire ensemble... On peut donc vous accueillir avec plaisir.*

*Nous serons à peu près le même nombre cette année, environ une quinzaine.*

### **Golf :**

Référent : Patrick Pouvil, excusé et Françoise Douek, présente.

*Patrick Pouvil, nouveau président de la section golf, est absent car il suit actuellement une formation d'arbitre.*

*Françoise Douek souligne un vieillissement de l'effectif parmi les 47 adhérents ce qui entraîne un certificat médical plus difficile à obtenir. A cela, s'ajoute aussi la difficulté d'effectuer un déplacement important, même en covoiturage, ce qui rend les compétitions moins attractives que certaines sorties.*

*Une majorité des licenciés ne pratique que le golf-loisir et nous leur proposons tous les mois plusieurs sorties.*

*La section présente trois équipes en compétition golf-entreprise, une en troisième division (en queue de tableau), une en promotion (en milieu de tableau) et une en 36+ (qui termine à la seconde place) et participe aux compétitions organisées par la 2FOPEN et par la Ligue Ile-de-France de la FFgolf.*

*Seuls six golfeurs ont effectué le voyage en Irlande, que nous avons organisé par l'intermédiaire d'un voyageur spécialisé sur ce créneau.*

*A cela s'ajoute des difficultés financières dues à des subventions réduites de la fédération (qui ont baissé de 50%), les difficultés, à cause de notre petit effectif, à négocier des réductions avec les clubs et des stages à thèmes où la participation déçoit, ce qui nous a conduit à augmenter la cotisation.*

*Nous continuons à acheter à des tarifs de groupe des droits de jeu que nous revendons à nos licenciés en golf-loisir et à participer aux droits de jeu de nos compétiteurs.*

*La baisse se confirme, 26 seulement ont repris leur licence et toutes les tentatives de recruter n'ont eu aucun écho pour l'instant. Quant aux futurs Championnats 2FOPEN, ils pourraient se dérouler dans la région parisienne.*

*La fête du club en Juin, avec ses orientations ludiques comme le golf-pétanque, est toujours très appréciée.*

### **Gym Séniors :**

Référent : Jean-Jacques CARSAULT, excusé, qui a transmis son rapport.

*Une excellente ambiance pour une activité qui est toujours demandée le jeudi matin de 9h30 à 11h.*

*23 inscrits (22 plus Danielle Lacarrière).*

*Avec un effectif de 23, identique à l'année précédente, nous sommes surbookés, mais jamais encore les 23 ont été présents en même temps, heureusement, car la salle est trop petite pour l'effectif au complet. Plusieurs jeudis dans l'année, nous nous sommes retrouvés à 19 ce qui oblige Danielle à réduire les exercices.*

*Coût de participation annuel 81€, car Danielle est bénévole et n'est remboursée que de ses déplacements*

*Les comptes ont un solde de 132 €.*

### **Marche Nordique**

Référent : Alain REY et Danielle LACARRIÈRE, présents, Annie Rey, excusée

*L'activité se déroule le mardi de 10h00 à 11h30 dans le bois de Vincennes et le vendredi de 10h00 à 11h30 dans le Parc Interdépartemental de Choisy le Roi.*

*La marche nordique est encadrée par Lucas FINET, moniteur diplômé du club ACP-Joinville.*

*Cette activité connaît un succès croissant, 62 inscrits cette saison : 44 pour le vendredi et 18 pour le mardi.*

*Cette augmentation pose un problème car Lucas Finet et Eric Rey pensent que le trop grand nombre de participants à la séance du vendredi, nuit à la qualité de l'enseignement prodigué par Lucas Finet. Il a des difficultés à corriger individuellement les défauts et à suivre la progression de chacun dans les exercices proposés.*

*Pour la saison 2019-2020, il a été décidé :*

- *De créer deux groupes le vendredi : 1<sup>er</sup> groupe de 9h00 à 10h30 et 2<sup>ème</sup> groupe de 10h30 à 12h00.*
- *De limiter les inscriptions du 2<sup>ème</sup> groupe à 30 participants.*
- *D'encourager les inscrits à se reporter sur les 2 autres créneaux qui sont en sous effectifs (le vendredi de 9h00 à 10h30 et le mardi de 10h00 à 11h30).*

*Un bilan sera réalisé après les congés scolaires de la Toussaint.*

*Actuellement, l'opération n'est pas un succès car si le créneau du vendredi de 10h30 à 12h00 est complet, celui de 9h00 à 10h30 n'accueille que 10 inscrits.*

L'assemblée émet l'idée qu'Eric Rey pourrait demander un stage fédéral qui lui permettrait d'obtenir une homologation pour cette discipline à laquelle il participe déjà beaucoup.

### **Qi-Gong :**

Référent : Anne DUREL, excusée.

Pas de rapport transmis. Cette nouvelle activité, animée par une jeune femme très dynamique, rencontre un beau succès et attire suffisamment de participants pour fonctionner sans problème majeur.

### **Tennis :**

Référent : Annie RIGAL, membre de la commission « Tennis Entreprise » du Comité du Val de Marne de la FFT et Yves RIGAL, responsable de la gestion des rencontres, présents.

*Cette section comporte cette année 21 adhérents, sensiblement le même nombre que la saison dernière. Il s'agit uniquement de : « Tennis compétition » organisé par la Fédération Française de Tennis. « Le Championnat régulier » (Messieurs et Dames) se dispute de Novembre à Noël et les différentes coupes de France (Messieurs, Dames et mixte) de Janvier à Pâques. Ces rencontres se déroulent le week-end et pour la plupart sur les courts de tennis du Comité du Val de Marne à Créteil (Stade Duvauchelle, métro : pointe du lac) que nous louons. Les joueurs et joueuses doivent faire partie d'un club affilié à la FFT.*

*Le bilan de la saison dernière : les Dames se maintiennent au niveau « Excellence », le plus haut niveau régional. L'équipe 2 Messieurs termine première de sa poule en promotion d'Honneur, l'équipe 1 Messieurs termine 3<sup>ème</sup> en division d'Honneur.*

*Les 3 équipes engagées en Coupe de France ont également bien figuré. En coupe de France Messieurs, l'équipe engagée a terminé 3<sup>ème</sup>. En Coupe de France mixte, les 2 équipes engagées ont terminé 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.*

*Notre seul problème : recruter pour rajeunir un peu l'effectif. Nous avons essayé de diverses façons : dépôt de flyers, visite dans les établissements scolaires ... mais sans résultat pour l'instant.*

### **Yoga :**

Référent : André EDEL, présent.

*Notre animatrice, Ghislaine Vivante, est très impliquée et donne toute satisfaction.*

*L'effectif est stable, trop stable en fait, car il faudrait deux ou trois nouvelles recrues pour diminuer la contribution individuelle et pour nous construire un petit capital qui puisse amortir ses fluctuations.*

*Les contraintes d'emploi du temps des animateurs du yoga et du qi gong rendent trop courts les intervalles entre nos deux créneaux et le leur, ce qui place notre premier trop tôt pour une fréquentation optimale.*

**Le rapport d'activités des sections n'est pas soumis à vote.**

## **Rapport des vérificatrices des comptes**

Maité CARIOU, présente, et Danièle BEAUQUIER, retenue par une autre assemblée générale, ont étudié pendant plus d'une semaine les documents fournis par le bureau puis sont venues rencontrer celui-ci pour poser toutes les questions qu'elles voulaient. Voici leur rapport :

*Nous avons reçu les tableaux concernant les comptes de l'association afin de procéder à leur vérification.*

*Puis lors d'une réunion où étaient présents Annie et Yves Rigal, Danièle Beauquier, Maité Cariou et Joël Sornette, plusieurs questions ont été posées pour lesquelles Joël Sornette a donné tous les éclaircissements nécessaires. Nous avons procédé par ailleurs à un contrôle aléatoire des factures.*

*Il est à préciser qu'une dépense de huit euros ne présente pas de facture, malgré la demande de Joël Sornette auprès du club de golf concerné.*

*Nous tenons à souligner une fois encore la grande qualité du travail de Joël Sornette et le remercions pour le temps important qu'il consacre à cette activité.*

Le Président, pour sa part, rend grâce à Mesdames Maité CARIOU et Danièle BEAUQUIER pour la pertinence de leur analyse qui lui a permis d'améliorer la présentation et la lisibilité des documents comptables.

## **Rapport financier**

Nous continuons à améliorer la présentation pour faire parler les chiffres.

Dans le compte de résultat global, regroupement par type des dépenses et des recettes (terminologie que nous préférons, pour des raisons de lisibilité, à celle, canonique, de charges et produits) avec mise en vis-à-vis pour une meilleure analyse de notre fonctionnement, avec, pour le tennis et le golf, une distinction entre loisirs et compétition et aussi deux comptes de résultat spécifiques.

Une gestion correcte, dans le bilan comptable, des opérations liées à l'exercice 2018-2019, mais non finalisées au 31 août 2019. Elles y apparaissent sous les termes consacrés de créances et de dettes. Le détail en a été donné oralement.

Dans le tableau global toujours, figurent le bilan de l'exercice précédent et le budget prévisionnel pour une meilleure visualisation des évolutions.

Quelques remarques sur ce qui peut sembler une anomalie.

Pour l'achat et la revente de produits pour le golf (green-fees et seaux de balles, maillots), la différence entre les achats, remise déduite, et la revente s'explique par l'évolution du stock (produits non encore revendus). Le bureau du comité départemental et celui du golf regrettent vivement de ne pas avoir réussi jusqu'ici à se doter d'outils comptables de gestion du stock, ce qui biaise la présentation comptable (par exemple, un achat de matériel fait baisser l'avoir bancaire mais augmente d'autant l'avoir stocké, ce devrait donc être une opération nulle). Nous commençons l'exercice 2019-2020 pour le golf avec une organisation comptable optimisée et une gestion correcte du stock. L'an prochain, nous aurons donc à entériner l'intégration à nos

avoirs du stock en date du 1<sup>er</sup> septembre 2019 ; sous réserve d'ultimes vérifications, celui-ci s'élève à 1226,80 €.

Pour le golf et le tennis, l'aide fédérale à la compétition (au titre de 2017-18) diffère des frais de compétition 2018-19. Rien d'étrange, en fait.

Quant au bilan proprement dit, il est dans la lignée des précédents. Les différentes sections sont bien gérées. Le comité (hors sections) conserve une bonne marge de manœuvre assez élevée pour gérer les à-coups mais pas trop pour ne pas immobiliser l'argent des licenciés.

Les marges de manœuvres des sections et du comité sont placées sur le livret A de façon à générer des intérêts, certes minimes, mais bons à prendre.

Pour plus de détails, voir les tableaux en annexe.

**Ce rapport est soumis au vote de l'assemblée et est adopté à l'unanimité**

### **Elections partielles au comité directeur**

Patrick POUVIL remplace Françoise DOUEK comme référent de la section golf, laquelle, au vu de son effectif, peut envoyer, conformément à notre règlement intérieur, deux de ses membres au Comité Directeur Départemental. Il est donc proposé d'élire Patrick POUVIL au Comité Directeur sans en évincer Françoise DOUEK.

Dans la section Feldenkrais, en remplacement de Martine MAZURE, le référent est le tandem formé d'Annie RIGAL et de Claudine PICARDA ; la première participant déjà au Comité Directeur en tant que trésorière, il est donc proposé d'y élire Claudine PICARDA .

**Il est procédé au vote et tous deux sont élus à l'unanimité**

### **Orientation de l'action du Comité Départemental**

Pour faire suite à son rapport moral, le président aimerait que chaque licencié prenne conscience des difficultés à venir, qu'il nous faudra affronter ensemble, et participe, fût-ce un peu, à ce combat.

Au minimum que l'on parle autour de soi de son vécu au sein de l'association, du bien qu'on en retire, physiquement, moralement, socialement, humainement. Qu'on en parle à sa famille, ses amis, ses voisins, ses collègues actuels ou anciens, sans négliger les jeunes et les actifs, bref que chacun soit notre ambassadeur.

Les participants à l'Assemblée Générale s'appliqueront à transmettre le message de façon insistante.

Par ailleurs, les décisions d'orientation des précédentes assemblées générales n'ont été que des vœux pieux, restés au point mort. Il est décidé que le comité directeur veillera activement à faire avancer les choses.

Propositions de cette Assemblée Générale :



- Prise de contact avec les comités départementaux voisins pour des actions communes et pour leur proposer des places dans nos sections (et réciproquement),

- Enquête au sein de la 2FOPEN-JS-94 et du Club Santé Seniors sur les activités que l'on pourrait créer (bowling, sports collectifs à faible effectif, pétanque, sports d'eau ),

- Recherche de salles et de terrains de sports en usant des relations des licenciés.

Bruno MAVIEL présente en détail son séjour-ski à Châtel qui aura lieu la seconde semaine des vacances d'hiver de la zone C.

Un sondage ayant montré l'intérêt pour ce projet de huit personnes, licenciés et leurs proches, pour le projet de stage d'initiation à la méthode Feldenkrais, couplé à une visite touristique de Chartres, celui-ci sera organisé.

Ces deux séjours seront ouverts non seulement à nos licenciés mais aussi à ceux de la fédération. Nous veillerons à diffuser efficacement l'information au sein de la 2FOPEN-JS-94 et du Club Santé Seniors.

### **Adoption du budget prévisionnel**

Dans le contexte actuel d'un fonctionnement relativement stable, il est proposé la reconduction du budget de cette année, en tenant compte des données déjà prévisibles (rétrocessions, conventions avec les intervenants, affiliation de la MGEN, aides déjà reçues), d'une estimation raisonnable des effectifs et des dépenses récurrentes ainsi que de la contrainte d'un budget nul, globalement mais aussi par « poste ».

Une somme de 200€ a été budgétisée pour toute démarche visant à nous sortir de l'immobilisme.

Pour plus de détails, voir le tableau en annexe.

**Cette orientation et ce budget sont soumis au vote de l'assemblée et sont adoptés à l'unanimité.**

### **Appel à candidature**

L'assemblée générale 2020 sera électorale (dans les six mois après Jeux Olympiques d'été selon nos statuts). Appel à candidature pour les postes de vice-président, de trésorier et de secrétaire. Il reste un an pour les trouver.

Dans la pratique actuelle, le bureau mène un travail d'équipe sans toujours respecter les rôles officiels, l'important est que chacun se sente à l'aise et donne un peu de son temps en fonction de ses possibilités. Mais il est essentiel, dans l'intérêt commun bien compris, d'assurer un remplacement progressif du bureau, si nous voulons assurer notre pérennité.

L'actuel président cherchera activement à construire une future équipe.

## Questions diverses

Question déposée par Anne Durel auprès du bureau le 4 septembre :  
Couverture assurantielle des sorties « Bon Pied Bon Œil » du Club Santé Seniors.  
L'assemblée propose la prise d'une licence temporaire.

Personne n'a d'autre question particulière à poser.

**L'assemblée est close à 11h15 et se prolonge par un pot de l'amitié.**

Le secrétaire Yves Rigal

Le président, Joël Sornette

  
  


Pièces jointes en annexe :

- Bilan détaillé et bilan synthétique de l'exercice scolaire 2018-2019
- Budget prévisionnel pour 2019-2020

**2FOPEN-JS-94 2018-2019**  
**(compte de résultat par section)**

sections (en banque)	Aquagym	Badminton	Danse	Feldenkrais	Golf	Gymnastique	Marche nordique	Qi Gong	Tennis	Yoga	Comité hors sections	correctif (créances et dettes)	Total Comité en banque	TOTAL COMITÉ corrigé
<b>solde au 31/08/2018</b>	<b>19,09</b>	<b>320,00</b>	<b>332,00</b>	<b>334,29</b>	<b>3 156,01</b>	<b>163,20</b>	<b>3 755,41</b>	<b>0,00</b>	<b>1 355,71</b>	<b>211,34</b>	<b>3 479,71</b>		<b>13 126,76</b>	<b>13 126,76</b>
<b>produits (recettes)</b>														
licences 2F reçues à reverser					1 557,00						4 853,00		<b>6 410,00</b>	<b>6 410,00</b>
licences FFGolf reçues à reverser					1 629,80								<b>1 629,80</b>	<b>1 629,80</b>
cotisations aux sections				3 675,00	763,00	1 701,00	5 643,00	1 800,00	105,00	3 959,00		-11,00	<b>17 646,00</b>	<b>17 635,00</b>
aide 2F dite "rétrocession"			152,00	92,58	231,58	120,16	302,74		92,75	92,16	19,03		<b>1 103,00</b>	<b>1 103,00</b>
remise FFGolf sur licences					98,20								<b>98,20</b>	<b>98,20</b>
subvention 2F frais compétition					516,62				500,00			-157,12	<b>1 016,62</b>	<b>859,50</b>
participation frais (TCCMM)									213,00				<b>213,00</b>	<b>213,00</b>
affiliation de la MGEN 94											496,00		<b>496,00</b>	<b>496,00</b>
subvention 2F gestion ski											183,00		<b>183,00</b>	<b>183,00</b>
subvention 2F AG fédérale													<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
intérêts livret A											109,44		<b>109,44</b>	<b>109,44</b>
revente produits (GF, balles, cartes)					3 169,00							72,00	<b>3 169,00</b>	<b>3 241,00</b>
recettes séjours											3 425,00		<b>3 425,00</b>	<b>3 425,00</b>
<b>total recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>152,00</b>	<b>3 767,58</b>	<b>7 965,20</b>	<b>1 821,16</b>	<b>5 945,74</b>	<b>1 800,00</b>	<b>910,75</b>	<b>4 051,16</b>	<b>9 085,47</b>	<b>-96,12</b>	<b>35 499,06</b>	<b>35 402,94</b>
<b>transfert et régularisations 17-18</b>														
transfert des sections éteintes	-19,09	-320,00								339,09			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
régularisations 17-18					-60,00								<b>-60,00</b>	<b>-60,00</b>
<b>total transferts</b>	<b>-19,09</b>	<b>-320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>339,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60,00</b>	<b>-60,00</b>
<b>charges (dépenses)</b>														
licences 2F reversées					1 557,00						4 853,00		<b>6 410,00</b>	<b>6 410,00</b>
licences FFGolf reversées					1 629,80								<b>1 629,80</b>	<b>1 629,80</b>
prestations versées pour les ateliers				3 406,70		1 804,31	5 525,00	1 500,00		4 340,00		-1 535,00	<b>15 041,01</b>	<b>16 576,01</b>
achat de matériel hors golf													<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
remise revente produits golf compé'					543,00								<b>543,00</b>	<b>543,00</b>
affiliations versées					161,00				20,00		110,00	-100,00	<b>191,00</b>	<b>291,00</b>
frais de réception					486,90						13,01		<b>499,91</b>	<b>499,91</b>
frais de compétition					200,00				1 030,00			-100,00	<b>1 130,00</b>	<b>1 230,00</b>
frais de déplacement											30,00		<b>30,00</b>	<b>30,00</b>
frais de bureau et bancaires			1,00		123,66	47,90			108,32		55,62		<b>336,50</b>	<b>336,50</b>
frais communication													<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
achat produits golf, remise déduite					3 081,75								<b>3 081,75</b>	<b>3 081,75</b>
dépenses séjours											3 425,11		<b>3 425,11</b>	<b>3 425,11</b>
<b>total dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3 406,70</b>	<b>7 783,11</b>	<b>1 852,21</b>	<b>5 525,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 158,32</b>	<b>4 340,00</b>	<b>8 486,74</b>	<b>-1 735,00</b>	<b>32 318,08</b>	<b>34 053,08</b>
<b>solde au 31/08/2019</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>483,00</b>	<b>695,17</b>	<b>3 278,10</b>	<b>132,15</b>	<b>4 176,15</b>	<b>300,00</b>	<b>1 108,14</b>	<b>261,59</b>	<b>4 078,44</b>	<b>-1 831,12</b>	<b>16 247,74</b>	<b>14 416,62</b>

visa de la trésorière :



**2FOPEN-JS-94 2018-2019**  
(compte de résultat global)

RECETTES		Prévu	17-18	DÉPENSES		Prévu	17-18
<b>régularisations sur 2017-2018</b>				<b>régularisations sur 2017-2018</b>			
	0,00			régularisation sur dépenses séjour	60,00		
<b>licences</b>				<b>licences</b>			
licences perçues 2FOPEN	6410,00	5980	5872	licences reversées 2FOPEN	6410,00	5980	5897
licences perçues FFGolf	1629,80	2200	2106	licences reversées FFGolf	1629,80	2200	2106
<b>sous total</b>	<b>8039,80</b>	<b>8180</b>	<b>7978</b>	<b>sous total</b>	<b>8039,80</b>	<b>8180</b>	<b>8003</b>
<b>vie des sections (loisirs et frais généraux)</b>				<b>vie des sections (loisirs et frais généraux)</b>			
cotisations aux sections	17530,00	14636	13906	prestations d'animation des sections	16576,01	15000	15033
rétrocessions licences 2F	987,21	1294	1248	achat de matériel (hors golf)	0,00	0	342
remise FFGolf sur licences	49,10	80	123	affiliations à d'autres associations	181,00	160	158
				frais de réception	486,90	250	512
<b>sous total</b>	<b>18566,31</b>			<b>sous total</b>	<b>17243,91</b>		
<b>vie des sections (compétition)</b>				<b>vie des sections (compétition)</b>			
cotisations aux sections	105,00	0		frais de compétition (tennis/golf)	1230,00	1700	1486
rétrocessions licences 2F	115,79	0		remise sur revente de produits (golf)	543,00	600	979
remise FFGolf sur licences	49,10	0					
participation frais de compétition 2F	859,50	1500	1491				
participation tennis-Club Mont-Mesly	213,00	200	151				
<b>sous total</b>	<b>1342,39</b>	<b>17710</b>	<b>16919</b>	<b>sous total</b>	<b>1773,00</b>	<b>17710</b>	<b>18510</b>
<b>vie du comité</b>				<b>vie du comité</b>			
affiliation MGEN 94	496,00	496	525	affiliations à d'autres associations	110,00	126	110
participation 2FOPEN frais gestion ski	183,00	210	141	frais de réception	13,01	160	23
participation frais déplacement AG	0,00	140	140	frais de déplacement	30,00	320	168
intérêts livret A	109,44	120	117	frais de bureau et bancaires	336,50	200	181
				frais de communication	0,00	160	78
<b>sous total</b>	<b>788,44</b>	<b>966</b>	<b>923</b>	<b>sous total</b>	<b>489,51</b>	<b>806</b>	<b>482</b>
<b>vente de produits de produits (golf)</b>				<b>achat de produits (golf)</b>			
revente aux licenciés d'achats en gros	3241,00	5400	5226	achat groupé de produits, remise déduite	3081,75	5400	5746
<b>recettes séjours</b>				<b>dépenses séjours</b>			
recettes séjours	3425,00	4000	3746	dépenses séjours	3425,11	4000	3946
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>35402,94</b>	<b>36256</b>	<b>34792</b>	<b>TOTAL DÉPENSES (dont regularisation)</b>	<b>34113,08</b>	<b>36096</b>	<b>36687</b>
				<b>RÉSULTAT NET POSITIF DE L'EXERCICE</b>	<b>1289,86</b>		
				<b>DÉPENSES+RÉSULTAT</b>	<b>35402,94</b>		

visa de la trésorière :



**2FOPEN-JS-94 2018-2019  
(bilan comptable)**

<b>PRÉSENTATION BANCAIRE</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>en caisse au 31/08/2018</b>		<b>en caisse au 31/08/2019</b>	
compte courant comité	170,75	compte courant comité	369,64
compte courant golf	2156,01	compte courant golf	2378,10
livret A	10800,00	livret A	13500,00
<b>sous-total (=fonds associatif initial)</b>	<b>13126,76</b>	<b>sous-total</b>	<b>16247,74</b>
dettes provisionnées	1903,12	créances	72,00
resultat net de l'exercice	1289,86	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>16319,74</b>
<b>sous total</b>	<b>3192,98</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>16319,74</b>		
<b>PRÉSENTATION ASSOCIATIVE</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2018	13126,76	FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2019	14416,62
CRÉANCES AU 31/08/2019	72,00	DETTES AU 31/08/2019	1903,12
RÉSULTAT BANCAIRE DE L'EXERCICE 2018-19	3120,98	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>16319,74</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>16319,74</b>		
<b>Les dettes et créances figureront au bilan 2019-20 sous la rubrique « régularisations »</b>			

visa de la trésorière : 

**2FOPEN-JS-94 2019-2020**  
(budget prévisionnel)

RECETTES		18-19	DÉPENSES		18-19
<b>licences</b>			<b>licences</b>		
licences perçues 2FOPEN (134 à 27 + 67 à 38)	6164	6410	licences reversées 2FOPEN	6164	6410
licences perçues FFGolf (30 à 55-3)	1560	1630	licences reversées FFGolf	1560	1630
<b>sous total</b>	<b>7724</b>	<b>8040</b>	<b>sous total</b>	<b>7724</b>	<b>8040</b>
<b>vie des sections (loisirs et frais généraux)</b>			<b>vie des sections (loisirs et frais généraux)</b>		
cotisations aux sections hors tennis (prévu.)	16900	17530	prestations d'animation des sections (calculé)	17363	16576
rétrocessions licences 2F (calculé)	1246	987	achat de matériel (hors golf) (plafond estimé)	147	0
remise FFGolf sur licences (50% de 30x3)	45	49	affiliations à d'autres associations (reconduit)	181	181
			frais de réception (plafond estimé)	500	487
<b>sous total</b>	<b>18191</b>	<b>18566</b>	<b>sous total</b>	<b>18191</b>	<b>17244</b>
<b>vie des sections (compétition)</b>			<b>vie des sections (compétition)</b>		
cotisations à la section tennis (prévu)	400	105	frais de compétition (tennis/golf) (reconduit)	1230	1230
rétrocessions licences 2F (calculé)	121	116	remise sur revente de produits (golf) (reconduit)	460	543
remise FFGolf sur licences (50% de 30x3)	45	49			
participation frais de compétition 2F ) (reconduit)	860	860			
participation tennis-Club Mont-Mesly (connu)	264	213			
<b>sous total</b>	<b>1690</b>	<b>1343</b>	<b>sous total</b>	<b>1690</b>	<b>1773</b>
<b>vie du comité</b>			<b>vie du comité</b>		
affiliation MGEN 94 (connu)	461	496	affiliations à d'autres associations (reconduit)	110	110
participation 2FOPEN frais gestion ski (reconduit)	183	183	frais de réception (plafond estimé)	50	13
participation frais déplacement AG (plafond estimé)	50	0	frais de déplacement (plafond estimé)	93	30
intérêts livret A (reconduit)	100	109	frais de bureau et bancaires (plafond estimé)	350	337
	109		frais de communication (plafond estimé)	100	0
			<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>	<b>200</b>	<b>0</b>
<b>sous total</b>	<b>903</b>	<b>788</b>	<b>sous total</b>	<b>903</b>	<b>490</b>
<b>vente de produits de produits (golf)</b>			<b>achat de produits (golf)</b>		
revente aux licenciés d'achats en gros	3000	3241	achat groupé de produits, remise déduite	3000	3082
<b>recettes séjours</b>			<b>dépenses séjours</b>		
recettes séjours	3500	3425	dépenses séjours	3500	3425
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>35008</b>	<b>35403</b>	<b>TOTAL DÉPENSES (dont régularisation)</b>	<b>35008</b>	<b>34054</b>
			<b>RÉSULTAT NET POSITIF DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>1349</b>

visa de la trésorière : 